

La participation à des réunions d'experts et de professionnels dans votre domaine facilitera l'établissement de bons contacts. Vos

relations personnelles et professionnelles contribueront à la formation de partenariats durables, qui outrepasseront les frontières des institutions, des cultures et des états.

Les organisations non gouvernementales ♦ ♦ ♦

Le contexte

En Inde, les organisations non gouvernementales (ONG) sont établies depuis longtemps. Selon un estimé, il existerait environ 300 000 organismes bénévoles. Cependant, même si plusieurs groupes oeuvrant dans des domaines tels que la santé, l'environnement et le développement rural ont rédigé des répertoires d'ONG, il n'existe aucun décompte précis de ces organisations.

Gouvernement de l'Inde. Le ministère de l'Intérieur contrôle la réception et l'usage des fonds étrangers afin d'assurer que les dépenses des ONG soient justifiables.

Les premières ONG se consacraient à la réforme sociale et revendiquaient l'abolition des pratiques discriminatoires à l'égard de groupes tels les *Harijan* (intouchables), les femmes et les enfants. Elles faisaient des pressions politiques pour que des lois protégeant les droits humains soient adoptées et que des institutions procurant des services éducatifs et médicaux soient créées. Les ONG fondées par Gandhi et celles de Sarvodaya revendiquaient le développement viable et l'autonomie. Leurs objectifs comptaient, entre autres, la formation du *Gram Sabha* et des *Panchayat* de village (termes signifiant à la fois «organisation villageoise» et «gouvernement autonome»), le développement économique axé sur les technologies indigènes et les ressources locales, la réforme agraire volontaire selon les principes de *Gramdhan* (village-

Les ONG sont normalement enregistrées conformément à la Loi sur l'enregistrement des sociétés. Mais nombre de coopératives, d'associations de femmes, de clubs de jeunes formés sous l'égide du Programme de développement communautaire, de même que des dizaines de conseils de village, ne sont pas enregistrés. Pour être reconnue par le Gouvernement de l'Inde, une ONG doit être séculaire, apolitique et à but non lucratif. D'après la Loi sur les contributions étrangères, les ONG qui reçoivent des subventions étrangères doivent être enregistrées auprès du ministère de l'Intérieur du